

Société de l'Hôtel des Trois Couronnes, à Vevey, SA

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Le lundi 21 novembre à 14h00

en l'Etude de Me Buhagiar, 11, rue Michel-Chauvet, 1208 Genève

Ordre du jour:

1. Modification du but annexe

L'article 2 des statuts est modifié comme suit:

"[...]

- ~~accorder des prêts ou des garanties à ses actionnaires ou à des tiers, si cela favorise ses intérêts.~~
- fournir de l'assistance financière, y compris des prêts, des avances, des garanties ou des sûretés de toutes formes, à ses filiales, sociétés soeurs, société mère ou à toute autre société affiliée. Elle peut également octroyer des prêts, des avances, des garanties ou des sûretés de toutes formes à des tiers."

2. Divers

Genève le 26 octobre 2016